

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD10

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 32

À l'alinéa 8, avant les mots :

« du ministre chargé des ».

insérer le mot :

« conjoint ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.